
x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2a0faab4-1801-41cc-aff2-6d565e68f158](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2a0faab4-1801-41cc-aff2-6d565e68f158)

ns générales

PAPE-GARDEUX ALEXANDRE

mémoire : GENICON THOMAS

iversité Panthéon-Assas - Master Droit privé général

on : 11-12-2020

es nouveaux articles 1164 et 1165 du Code civil sont-ils applicables aux contrats de consommation ? Pour répondre à cette sent mémoire explore plusieurs règles du droit de la consommation dans leurs rapports avec la détermination du prix (obligation r les prix, clauses abusives). Il en résulte que la clause de détermination unilatérale du prix ne peut être admise qu'à titre d'exceptic ts cadre de consommation. La détermination unilatérale du prix est en revanche nécessairement admise dans les contrats de ervice. Il importe donc d'établir des garanties procédurales de détermination d'un juste prix. Sont ainsi étudiées les sanctions bligation d'information sur les prix et de l'exigence de motivation du prix. À défaut d'information préalable du consommateur sur les etermination unilatérale du prix, il est suggéré que le professionnel soit tenu de fixer un prix raisonnable. En toute hypothèse, le est libre de refuser le paiement d'un prix insuffisamment motivé par le professionnel.

is : Contrat de consommation, détermination du prix, Information sur les prix, Obligation d'information, Clause abusive, Contrat cadr tation de service

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-14381

urce : Ressource documentaire
